



NOTRE OBJECTIF : VOUS FORMER À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL !



Avis clients
4,9/5



Formation en inter-entreprises
(dans nos centres, à dates fixes)



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

ORGANISATION DE LA FORMATION

DURÉE

7 heures (1 jour)

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 4 et 10 apprenants

RECYCLAGE

1 jour tous les 2 ans

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son attestation de fin de formation et un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois en cas de réussite.

SOURCE DE LA NORME

INRS ED 4085 2023

BUT DE LA FORMATION

À la fin de la formation, vous serez à même de réagir face aux accidents du travail et d'appliquer vos connaissances en prévention, en respectant les règles et procédures de l'entreprise. Vous serez en mesure de prendre les bonnes décisions et de mettre en place des mesures de sécurité et de santé adéquates pour assurer le bien-être des employés.

Vous serez aussi en mesure de prendre des décisions rapides et adéquates face à des situations d'accidents du travail, en veillant à ce que la procédure mise en place soit respectée et que les mesures de sécurité et de santé soient appliquées.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Toute personne ou salarié désirant devenir Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances pratiques et théoriques en matière de secours et d'intervention face à des accidents du travail.
- Comprendre et appliquer les principes de prévention et de sécurité au travail.
- Maîtriser les techniques et les procédures d'intervention en cas d'accident et de mise en œuvre de mesures de sécurité et de prévention.
- Savoir réagir rapidement et efficacement face à des situations d'urgence et de danger.
- Être en mesure d'intervenir auprès des collaborateurs et du personnel dans le respect des règles et procédures en vigueur dans l'entreprise.



RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés, étude de cas concrets, mannequins de formation, kit fausses plaies avec sang et draps pour simulation de cas concret.



MODALITÉ D'OBTENTION

Grille de certification des Compétences du SST
(Document de référence V8-1/2021)



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés en SST et à jour de sa formation continue

PROGRAMME DE LA FORMATION



PARTIE THÉORIQUE 60%



Introduction

- Définition du SST
- Objectifs du SST
- Importances du SST

Les lois et réglementations en matière de SST

- La responsabilité des employeurs en matière de SST
- La responsabilité des travailleurs en matière de SST

Module Protéger

- La protection contre les suraccidents
- La reconnaissance des situations dangereuses
- La mise en place des mesures de prévention

Module Alerter

- La communication en cas d'accident
- La reconnaissance et l'utilisation du système d'alerte
- Les différents types d'appels d'urgence
- La communication efficace avec les collègues et les secours
- La gestion des situations d'urgence

Module Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

PARTIE PRATIQUE 40%



Exercice de groupe

Les candidats devront démontrer leur capacité à travailler en équipe en matière de santé et sécurité au travail. Ils devront participer à une analyse de risques pour une activité simulée et proposer des mesures de prévention. Leurs compétences en matière de communication et de coopération seront également évaluées.



Avis clients
4,9/5

Epreuve 1

Le candidat sera évalué sur sa capacité à gérer une situation d'accident du travail simulée en mettant en œuvre les compétences requises pour réagir efficacement. L'épreuve consistera en une mise en situation avec une analyse de l'action du candidat.

Epreuve 2

Le candidat sera soumis à un entretien avec le formateur pour évaluer sa connaissance du cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail et ses compétences en matière de prévention. Il devra répondre à des questions simples sur ces sujets.